L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Surcoux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS!

MARDI MATIN, 22 JANVIER.

FEUILLETON.

LES INVISIBLES DE PARIS.

PAR GUSTAVE AIMARD.

PREMIÈRE PARTIE.

LES COMPAGNONS DE LA LUNE.

XIV.

LA RÉVEILLEUSE.

(Suite.)

Par un de ces mouvements instinctifs qui viennent du fond de l'âme, et dans lesquels le calcul n'entre pour rien, elle se tasse, prit dans ses l'enfant, âgé de quatre ou cinq ans à peine, et..... mais ici, il nous faut ouvrir une parenthèse et raconter le premier dialogue qui s'établit entre le cordier chez plus haut été, et la brave femme qui venait de le ramasser.

—Hé! là bas! fit le quelque chose, âgé de cinq ans, qui était pas petit gringon malingre, souffreteux, mais frétillant comme un écureuil, et possesseur de deux yeux claire et perçans comme des yeux de chats, hé! là-bas la petite mère.....

Ma n'appelle pas la mère, petiot, fit la Pacline d'une voix sourde, tout en enveloppant son protégé dans son tablier.

—Hé! là bas! la petite vieille!

Vieille!.....Pacline n'avait pas trente ans!...

—Mais La Fontaine l'a dit :

Cet âge est sans pitié.....

—La petite vieille, continua le même, on empêche donc les amis de rouguillir?

Il avait cette ana à peine, lui!

—Ta dormaire chez moi, dans mon lit. N'ai pas peur.

—Un lit! qu'est-ce-t-ce qu'ça? Et puis, j'aime pas qu'on m'emmaillotte comme ça. J'ai des jambes. Je veux marcher, moi.

La Pacline regarda l'étrange enfant qu'elle tenait, et, voyant l'air résolu dont il lui parlait, elle mit à terre et lui dit de sa voix la plus douce :

—Comment t'appelle-t-on, petiot?

—J'sais pas.

—Un lit! qu'est-ce-t-ce qu'ça? Et puis, j'aime pas qu'on m'emmaillotte comme ça. J'ai des jambes. Je veux marcher, moi.

La Pacline regarda l'étrange enfant qu'elle tenait, et, voyant l'air résolu dont il lui parlait, elle mit à terre et lui dit de sa voix la plus douce :

—Comment t'appelle-t-on, petiot?

—J'sais pas.

—Ta maman?

—Ma n'a pas de maman.

—Ton papa?

—Ma n'a pas de papa.

—Ta maison?

—Ma n'a pas de maison.

—Ta famille?

—Ma n'a pas de famille.

—Ta Cigale, impassible, ne semblait nullement étonné de toutes les précautions prises par la Réveilleuse.

Une fois rentrée, elle-si ferma la porte à double tour, l'amusa au moyen d'une targette en fer, revint à la Cigale, et lui touchant légèrement le bras.

—Venez, lui dit-elle.

Celui-ci se leva et la suivit.

Ils traversèrent dans la seconde chambre.

Dans cette pièce, ou le sait, se trouvaient les deux lits de la Pacline et de son fils d'adoption.

Au-dessus du lit de la femme, il y avait un cadre doré entourant un portrait recouvert d'un voile noir.

C'était le seul objet de luxe qui se remarquât dans cette pauvre demeure. Pourtant le nôtre n'avait pas le droit de s'y croire impunément.

—Ici, nous serons mieux, fit la Pacline.

—Comme vous voudrez. Pour les servir, je suis bien partout.

—Vous êtes donc toujours à leurs ordres?

—Toujours.

—Vous avez parlé de paiement tout à l'heure. Vous avez, mon garçon, que ce n'est pas en monnaie d'or qu'on s'acquitte envers moi?

—Si on vous disait qu'on s'acquittera n'importe comment, voyez-en sûre! Qu'ça regarde, et ils ne manquent jamais à leur parole.

—Ma fille, pense la mère—et tout haut, elle continua : —J'y compte. Parlez. Que veut-tu de moi?

—Je vous demande, la mère, si avant de rentrer chez vous, vous ne vous êtes pas arrêtée cinq minutes de plus chez Paul Niquet?

—Je ne bois que quand j'ai du chagrin, — et puis, ne craignez rien, je vous comprendrai toujours assez.

—Si, c'est égal, j'aime mieux—colloquer à jeûn avec vous.

La malheureuse femme en était arrivée à ne plus considérer son état d'ivresse que comme une manière de régime nécessaire à son corps et à son âme. Toutes les fois qu'on faisait allusion à sa funeste habitude, elle répondait avec un plus grand sang-froid, sans prendre cela pour une injure :

—Allez votre train, je vous écoute. D'abord, vous avez de la chance, mon homme, si je suis aussi dressée à cette heure, c'est que je n'ai pas pris l'ombre d'une goutte depuis hier minuit. Parlez.

—Je suis chargé de vous dire certaines choses.....

—Lesquelles?

—Et de vous remettre une lettre.

—Donnez.

—Que vous ne rendrez après l'avoir lue.

—Et si je l'oublie?

—Vous la relirez dix fois, s'il le faut, jusqu'à ce que vous en sachiez le contenu par cœur.

—Et alors?

—Alors, je la brûlerai devant vous.

—Par où commencez-vous? demanda la Pacline.

—Par ma commission verbale.

—Voyons.

—Vous recevrez aujourd'hui deux visites.

—Deux?

—Oui. La première sera celle d'un homme.

—Viendra-t-elle seule?

—C'est possible, dit la Cigale. Il est possible aussi qu'elle vienne accompagnée.

—Faudrait me donner des renseignements plus sûrs.

—Faudrait les avoir pour vous les donner. Cette femme est jeune, belle, a ses deux yeux bleus, des cheveux châtain clair.

—Son âge?

—Elle paraît avoir de vingt à vingt deux ans.

—Elle paraît?

—La mère, on n'est jamais sûr de l'âge d'une femme.

—C'est Lon, répondit la Réveilleuse, continuez.

—Et vous venez pour me payer?

—Peut-être bien.

—Quoi donc?

—Vos services à.....

—A qui?

—A ceux qui payeront le mieux.

—Et que m'en dit tout, ajouta la Réveilleuse en baissant la voix.

—Oui.

La femme posa un de ses doigts sur sa bouche en signe d'invitation au silence, se leva, alla à la porte, l'ouvrit, se pencha sur l'escalier pour s'assurer que personne ne pourrait les surprendre, puis alla fermer.

La Cigale, impassible, ne semblait nullement étonné de toutes les précautions prises par la Réveilleuse.

Une fois rentrée, celle-ci ferma la porte à double tour, l'amusa au moyen d'une targette en fer, revint à la Cigale, et lui touchant légèrement le bras.

—Venez, lui dit-elle.

Celui-ci se leva et la suivit.

Ils traversèrent dans la seconde chambre.

Dans cette pièce, on le sait, se trouvaient les deux lits de la Pacline et de son fils d'adoption.

Au-dessus du lit de la femme, il y avait un cadre doré entourant un portrait recouvert d'un voile noir.

C'était le seul objet de luxe qui se remarquât dans cette pauvre demeure. Pourtant le nôtre n'avait pas le droit de s'y croire impunément.

—Ici, nous serons mieux, fit la Pacline.

—Comme vous voudrez. Pour les servir, je suis bien partout.

—Vous êtes donc toujours à leurs ordres?

—Toujours.

—Vous avez parlé de paiement tout à l'heure. Vous avez, mon garçon, que ce n'est pas en monnaie d'or qu'on s'acquitte envers moi?

—Si on vous disait qu'on s'acquittera n'importe comment, voyez-en sûre! Qu'ça regarde, et ils ne manquent jamais à leur parole.

—Ma fille, pense la mère—et tout haut, elle continua : —J'y compte. Parlez. Que veut-tu de moi?

—Je vous demande, la mère, si avant de rentrer chez vous, vous ne vous êtes pas arrêtée cinq minutes de plus chez Paul Niquet?

—Je ne bois que quand j'ai du chagrin, — et puis, ne craignez rien, je vous comprendrai toujours assez.

—Si, c'est égal, j'aime mieux—colloquer à jeûn avec vous.

—Non, répondit celui-ci sans broncher sous ce regard de feu.

—Vous ignorez donc tout, vous?

—Oui, si je savais quelque chose.....

—Que ce serait absolument tout de même, continua-t-elle.

—Vous l'avez dit.

—A la bonne heure. C'est franc, ça. Et on n'a pas besoin de chercher midi à quatorze heures, avec vous.

Elle prit la lettre et l'ouvrit. Elle la lut.

Pendant que la Pacline lisait, le message des Invisibles ne se permit ni de bouger ni de parler.

La lecture dura longtemps.

(A continuer.)

$100 de récompense.

Volé dans la nuit du 25 au 26 décembre, sur l'habitation du soussigné, deux beaux et forts chevaux mâles sur leurs brides.

Un entièrement noir, gros et robuste, avec une étoile blanche à travers du front, âgé de 7 ans.

L'autre noir aussi, museau brun orange, élégant, et ayant l'apparence du pur sang, mesurant 15 pouces 1/2 de hauteur sur l'enclume à la naissance du garrot.

Une récompense de 25 piastres pour chaque inidividu sera donnée à celui qui les ramènera sur l'habitation soussigné de M. R. Lorio, à Algier, et cinquante piastres de plus à quiconque pourra en arrêter le voleur.

AD. RINCK,

27 déc-2m Paroisse d'Orléans, rive droite.

Restaurant de l'Indépendance.

AVIS AU PUBLIC.

A partir du 1er janvier 1868,

Pour 2 piastres par semaine, 2 bons repas par jour—au No 243 Vieille Levée.

Déjeuners à 10 heures et à midi,

Diners à 5 heures du soir.

VIN A CHAQUE REPAS.

M. Charles Levy, propriétaire de cet établissement, fera ses efforts pour contenter les personnes qui voudront bien prendre pension chez lui.

31 dé—1ms

AUGUSTE BROUÉ

CAMPEMENT-RESTAURAT.

Le soussigné ouvrira le 2 Janvier, au No 231, rue de Chartres entre Dumaine et Saint-Philippe, un RESTAURANT qu'il dirigera comme ceux qu'il a déjà tenus.

AUGUSTE BROUÉ.

1er janv—1m

RESTAURANT COSMOPOLITE

LOUIS CHAPLAIN, propriétaire.

No 11 Place d'Italie, entre Canal et Douane—SALON au premier pour noces et repas de familles—CHAMBRES garnies pour les Dames Voyageuses—Table d'hôte pourvu de tout ce que le marché pourra fournir de mieux; ainsi que les vins qui ont remplis des premiers crus de Bordeaux et de Bourgogne. Lait pris sont décrié. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

Charbon! Charbon!

A DES PRIX REDUITS.

CHARBON de Pittsburg, de la meilleure qualité et trillé, pour les familles, se vend dans tous les quartiers de la ville, aux plus bas prix du marché.

CHARBON de Pittsburg en barges ou en bateaux-livré sur le cote du quai de Carondelet, à

MCCLOSKY, HASON & CO.

12 janv—1m Rue Gravier, No 166.

JACOB OTT, Entrepreneur.

RÉPARE les MAGASINS et les MAISON de résidence.

Fait et répare les toiles des voiures.

Les ordres laissés au No 23, Carondelet, ou chez A. JURAND, cafe Toulouse et Chartres, seront exécutés avec ponctualité. 10 nov 1an

GIVEN, BROWN & CO,

R. F. GIVEN, D. A. GIVEN,

W. S. BROWN, J. W. DUVERGER,

Successeurs de GIVEN, WATTS & CO.,

FACTEURS DE COTON

ET

COMMISSIONNAIS EN

Rue de la Commune, No 126, Alle-Orléans.

23nll et—1m

A. CASSARD,

BUREAU DE CHANGE,

20 Rue St-Charles 20

entre Canal et Commune.

ACHETE et vend l'or, l'argent, les billets de ville, les billets de banque, les actions de gouvernement et tous les billets n'ayant pas cours. 1 janv—1m

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL. Janvier 1868.

Sont invités à se présenter au consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :

—ou ces de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés de donner avis au consulat.

A

Antarieux Jean Pierre

Audoie Alexandre

B

Bosco Jean Baptiste

Bonnquin, née Julie Malé

Mme

Barouqier François

Breillot Michel

Bertin Pierre Saint (Mme)

Bérnger Pierre et Théodore

Bénit Jules

Bury Felix

Berard (Mme Veuve) secondienne

C

Chavanne Charles

Chaux Louis

Chabaud Edouard

D

Domerthe

Deschampe née Rebin (Mme)

Dodier

Dollfoumal Emmanuel

E

Ebor née Serbe Vanier (Mme)

F

Forgeot Louis

G

Gosselin Augustin

Gonnaud Charles

Guérard Armand

H

Hédout

Hard, dentiste

J

Jager Louis

Jacob Edouard

Jégou Paul et Edouard (les frères)

K

Kroesen Adolphe

L

Lefour Albert

Lemoine Pierre Louis

Lebrun Pierre

Lebon Pierre

Lataxe Emile

Lacroix Jean

Longes Jean

M

Michon née Guyonnet (Mme)

Mouvet Jean Baptiste

Monnaert Jean et Jules (les frères)

Maugue Pierre Edouard

N

North Hélène (Mme)

P

Poiré née Delaroue Marie

Plaudé Baptiste

Pérnet Philippe

Potverini

R

Richeux Guillaume

Rellie (Mme)

S

Soquetière Bernard

T

Tournié née Gellibert

Thénard Prévenor

Trémoulet M. M

V

Vincent Franciquo

La Chancellerie du Consulat de France, rue Gaudin, No 11, entre celles de Chartres et de la Levée, est ouverte tous les jours ouvrables de 10 heures de matin à 3 heures de l'après-midi.

1er janv

SPECTACLES.

Théâtre de l'Opéra.

GRAND ALHAMBRA ..... } Directeurs.
EDOUARD GALAMBERT ..... }

Mardi, 28 Janvier 1868,

LES HUGUENOTS,

Grand-opéra en 5 actes de Meyerbeer.

MILLES. FAURE, CARVALHO, LAMBELET, SEGUIN; MM. FICHET, VAN HUFFLERE, LECHEVALIER.

☞ On commencera à 7 heures un quart précises.

MERCREDI, 29, représentation extraordinaire.

Sous Représentation de

LA BELLE HELENE,

Opéra-Bouffe en 3 actes, et à grand spectacle, musique d'Offenbach, costumes nouveaux.

Théâtre de l'Opéra.

BALS MASQUÉS,

A l'Instar de Paris.

SAMEDI, 25 janvier, samedi 1er février, samedi 8 février et samedi 15 février.

Prix de la souscription aux quatre bals, avec droit d'entrée au bal du mardi gras, 15.00, payables en retirant les billets.

Prix d'entrée à chaque bal, 6.3.00.

Chaque cavalier a le droit d'amener une ou plusieurs dames.

Les loges grillées seront louées à raison de quatre piastres la loge, et les avant-scènes à raison de six piastres, indépendamment du prix de souscription.

Les bals commenceront à onze heures et demie. L'orchestre sera dirigé par MM. Isai et Carlo Patti.

22 janv—1m

Théâtre National.

GRANDE TROUPE D'OPERA ALLEMAND

DE LOTTI, LA SEULE AUX ETATS-UNIS.

Le début à la Nouvelle-Orléans.

Le SIGNOR LOTTI a l'honneur d'annoncer au public de la Nouvelle-Orléans qu'il donnera dans cette ville un série de deux grands opéras dont le premier sera joué

Mercredi, 5 février 1868,

ARTISTES :

Prima Donna.....MARIE FRIDERCI,

" .....CLARA LANG,

Contralto.....GERTRUDE DZIUSA,

Tenors.....FRAZ HIMMER,

" .....MICHAEL LOTTI,

Basses.....JOSEPH WEINLICH,

" .....JOSEPH GRAFF,

Barbos.....HERMANN STEINCKE.

On donnera les grands opéras suivants :

1 "Martha," (Flotow), "la Flute enchantée," "Freyschutz," "Fra Diavolo," "Bridelle," "Maanniello," "la Fille du régiment," "Fidelio" et autres opéras.

Chœurs et orchestre au complet.

WM. GRUSCURTH, chef d'orchestre.

PRIX D'ENTRÉE.—La Direction a fixé les prix de ses places à ce que tout le monde puisse assister le grand opéra allemand—

Loges d'avant-scène, debuts places à 12 00

Premières 1 00

Parquet 1 00

Parquet, loges de quatre places 6 00

Premières, loges de quatre places 4 00

Places de bailes 0 50

Galerie 0 25

La vente des billets de Saison, pour les six premières représentations seulement, commencera MARDI MATIN, 28 janvier et cessera le vendredi, 31 du courant.

La vente des billets pour chaque représentation, commencera SAMEDI 1er février, au magasin de M. GRUNEWALD et au bureau du Théâtre National.

Le livret d'opéras de l'Académie de Musique et le Planiste de Salon donnant un traduction française et allemande exacte sont en vente au Théâtre.

28 janv H. GRAU Agent-Général.

REOUVERTURE DU

Musée Crescent City.

DIX MILLE CURIOSITÉS.

Nos 40 et 42 de la rue St-Charles.

(En face de l'Hôtel St-Charles.)

Ouvert, tous les jours, de 9 heures du matin à 10 heures du soir.

C. T. AMES.....Directeur et Propriétaire.

RETOUR de la Ménagerie de la Nile-Orléans, 1er de AMES, après une tournée fructueuse dans le Nord-Ouest. La ménagerie a plusieurs animaux de plus : on remarque, parmi les nouveaux venus, l'éléphant naissé BIJAMACK, des tigrés du Bengal, un ours blanc du Pôle, etc.

On verra au Musée le professeur GRENER, l'habile souffleur de verre, ou assiste les dames à vapeur fonctionnant constamment; Mlle ANNA E. LEAK la sylphide aux bras, qui fait des choses surprenantes à l'aide de ses poubes de pieds.

Des animaux et des curiosités nouvelles arrivent constamment.

PRIX D'ENTRÉE, 50 cts. Pour les enfants, 25 cts.

14 nov FERDINAND MARKS.

Salle de la Compagnie Allemande,

Au coin du Passage de la Bourse et de la rue Bienville.

CETTE grande et belle salle se loue pour bals, concerts, réunions, soirées, noces et autres réjouissances. Pour plus de renseignements s'adresser à

FERDINAND MARKS,

12nov—3fpe.—3m Rue du Camp, No 7.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nile-Orléans.

EXTRAIT DU RAPPORT ANNUEL.

PRIMES de l'année expirée le 31 décembre 1867 :

Sur les risques d'incendie..$319,916 16

Sur les risques de mer..... 84,486 44

Sur les risques des rivières..... 22,799 81

Total des primes.....$411,202 41

En moins : Primes non expirées le 31 décembre 1867 $115,862 00

Primes remboursées..... 4,115 41

119,977 41

Montant net des primes.....$291,225 00

Pertes : Sur les risques d'incendie.....$40,760 62

Sur les risques de mer..... 91,888 16

Sur les risques des rivières 19,038 44

$151,687 22

Taxe..... $1,687 22

Réassurances..... 3,274 31

Dépenses, honoraires de comp. d'intérêt..... 10,198 83

Intérêts sur scrips..... 26,868 60

$194,078 24

Montant des pertes..... $97,446 16

Actif de la Compagnie est comme suit :

Effets à recevoir pour primes.....$49,734 81

Billets garantis et billets hypothécaires..... 219,367 00

Du pour primes en voie de perception..... 56,323 91

Actions de la Compagnie du Gaz de la Compagnie du Chemin de fer de la ville, Banque de la ville..... 183,343 44

Scrips des diverses Compagnies d'Assurances..... 98,136 00

Au caisse..... 83,777 38

$591,624 94

Moins : Dépréciation des sous-dits..... 92,850 59

Montant net..... $500,772 65

Moins : Intérêts de scripts, non réclamés..... 7,639 76

Intérêts payables sur scrips non encore payés..... 26,568 00

34,207 76

$466,564 89

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce 21 janvier 1868.

PAUL W. COLLENS,

Troisième Juge de Paix.

Paquebots de Vicksburg.

Paquebots Mails des Etats-Unis, Cairo, Memphis, Vicksburg, Natchez et Nile-Orléans.

Départ, tous les LUNDIS, à 5 heures P. M.

Pour Cairo, Memphis, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf Rodney, St-Joseph, Water Proof, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Donaldsonville.

Le magnifique paquebot-mail

ROBERT E. LEE,

Capitaine Wm. S. Richardson

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Jours de départ, tous les JEUDIS, à 5 P. M.

Cairo, Memphis, Vicksburg, Natchez et la Nouvelle-Orléans.

Paquebot régulier de la malle des Etats Unis

GEN. JOHN A. QUITMAN,

Capitaine J. M. White,

partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour Cairo, Memphis, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, Johnson, Bayou Sara, Baton Rouge, Donaldsonville, Ashton, Brightlin, Providence, Goodrich's Landing, Millliken's Bend, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, St-Joseph, Water-Proof, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Donaldsonville.

P. S.—Des bateaux à vapeur se relient à Vicksburg, avec des paquebots qui font le service des rivières Yazoo, Yalabusha, Tallahatchie, Coldwater, et prendront de fret, avec le privilège de remboursement.

Pour fret ou passage sur ces bateaux, s'adresser à bord, ou à

P. S.—Deux bateaux à vapeur se relient, à Vicksburg, avec des paquebots qui font le service des rivières Yazoo, Yalabusha, Tallahatchie, Coldwater, et prendront de fret, avec le privilège de remboursement.

Pour fret ou passage sur ces bateaux, s'adresser à bord, ou à

GEN. MEADE.

A. W. Sampson, commandant,

Partira de son wharf, au bas de la rue Poydras,

Le SAMEDI, 1er février, à 5 heures P. M.,

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage,

ALFRED MOULTON,

4 mai—1a Rue Carondelet, No 41.

Bateau régulier du Bayou De Glaise.

Le WM BUTLER, capitaine G. Glasscock, part tous les mardis, à 5 heures de l'après-midi, pour Simmesport, Cocotion, Evergreen, et tous les débarcadères du Bayou De Glaise et de la Rivière Atchafalaya.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

J. F. LARIJO,

23janv Nos 4, rue St-Louis

L'ISERVILLE, paquebot semi-hebdomadaire, commandant Emile F. Gros, part tous les Dimanches, à 5 heures de l'après-midi, pour Plaquemines, Pointe-à-la-Hache, Burton, Fort Jackson et tous les débarcadères du Bayou De Jean-Sara.

Les Lundis, à 5 heures du soir,

et les Vendredis, à 10 heures du matin.

Il partira de Bayou Sara-Jean, le Samedi à 5 heures de l'après-midi, s'adresser à bord ou au No 40 de la rue du Canal. 17janv—1m

Paquebot régulier de la Nile-Orléans, de la côte et de Lafourche—Départ les Mardis, à 5 heures de l'après-midi, et les Samedis, à 5 heures du soir—Pour Donaldsonville, Gonzales, Burton, Thibodaux, Lafourche, Bayou Boeuf et tous les points intermédiaires—Le bateau à vapeur BEN MCCULLOUGH, capitaine Jean Arrentoc, commandant J. D. Mayo, part tous les Mardis, régulièrement ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 16janv—1m

Paquebot indépendant de la Nouvelle-Orléans, de la côte et de Lafourche—Départ tous les Samedis, à 5 heures du soir—Pour Donaldsonville, Gonzales, Burton, Thibodaux, Lafourche, Bayou Boeuf et tous les points intermédiaires—Le bateau à vapeur BEN MCCULLOUGH, capitaine Jean Arrentoc, commandant J. D. Mayo, part tous les Samedis, régulièrement ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 16janv—1m

Paquebot indépendant de la Nouvelle-Orléans, de la côte et de Lafourche—Départ tous les Lundis, à 5 heures de l'après-midi, et tous les Vendredis, à 10 heures du matin. Il partira, le MERCREDI et les Samedis, et descend la côte pendant le jour. Le bateau à vapeur LA VICTORY, capitaine Jean Pelletier, commandant, A. L. Dart et John Delfrey, partiront ainsi qu'il est dit ci-dessus